

# Bilan électrique 2022 : un approvisionnement garanti malgré une production à son plus bas niveau

Le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français (RTE), dans son "Bilan électrique national 2022", souligne que, dans le contexte d'une crise énergétique inédite depuis le début des années 1970, le système électrique français a su garantir la sécurité des approvisionnements, qui a cependant nécessité de recourir à des importations.

Publié le 22 février 2023



Selon RTE, le réseau électrique français a su faire face aux multiples crises de l'année 2022, d'une ampleur inconnue depuis les 1970-1980. Les énergies fossiles (gaz et pétrole) et renouvelables (éolien et solaire), dans cet ordre, ont en partie compensé les baisses de production d'origine nucléaire et hydraulique.

Le solde a dû être complété par des importations, une première depuis 1980.

## Une crise accentuée par la faible disponibilité du parc nucléaire

Le **Bilan électrique national** (<https://www.rte-france.com/actualites/bilan-electrique-2022>) de RTE souligne qu'en 2022, la production **nucléaire** française ne représente que 70% de la moyenne des 20 dernières années.

Certes, l'énergie nucléaire occupe toujours, et de loin, la première place dans le *mix* énergétique français : l'atome fournit **63%** de la production d'**électricité**. Cependant, du fait de la détection de problèmes de corrosion dans plusieurs cuves, qui nécessitent de mettre plusieurs réacteurs à l'arrêt pour maintenance, le **taux de disponibilité** du parc nucléaire s'est élevé à **54%** seulement, contre 73% entre 2015 et 2019.

Dès lors, avec **279 terawatts heure (TWh)**, le niveau de production de la filière est le plus faible depuis 1988. Par rapport à la moyenne des 20 dernières années, la **baisse est de 30%**. Elle est particulièrement accusée durant l'été, les centrales nucléaires ayant besoin, pour fonctionner, d'un débit suffisant des cours d'eau.

## Évolution de la production nucléaire

En Twh

995      2000      2005      2010      2015      2020

Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: RTE France • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

Avec **49,7 TWh**, la seconde filière de production d'électricité, l'**hydraulique** connaît un recul de 20% par rapport à 2014-2019. En raison d'une **sécheresse** sans précédent, elle est au plus bas depuis 1976, autre année de températures extrêmes.

### Une inversion des flux commerciaux

Traditionnellement exportatrice, du fait de la capacité de production de sa filière nucléaire, la France, pour la première fois depuis 1980, a été **importatrice nette** d'électricité.

Sur les **16,5 TWh** importés en 2022, 60% l'ont été entre juillet et septembre.

Avec la hausse sans précédent des prix de l'électricité et, surtout, des combustibles fossiles sur les marchés de gros, la **facture énergétique** a dégradé le solde des échanges commerciaux de la France.

## Hors nucléaire, davantage de gaz à effet de serre

Quasiment **impossible à stocker**, l'électricité doit être consommée dès qu'elle est produite. D'où la nécessité de faire coïncider, en permanence, disponibilité de la ressource et consommation, et ce, sur l'ensemble du territoire.

L'année 2022 se caractérise par :

un recul de la **production** électrique totale de 15% par rapport à l'année précédente ;

une **consommation** inférieure de 4,2% par rapport à la période 2014-2019, la baisse atteignant même 9% au dernier trimestre.

En raison des aléas rencontrés, dans les filières nucléaire et hydraulique, l'utilisation d'autres sources d'énergie s'est imposée pour faire face aux besoins. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) du système électrique ont atteint 25 millions de tonnes équivalent CO2 (contre 21,5 en 2021), du fait d'un recours accru aux **énergies fossiles** :

l'utilisation des centrales à **gaz** a connu une forte hausse (44,1 TWh, contre 32,9 en 2021), surtout durant l'été, où la baisse d'électricité d'origine nucléaire est au plus bas ;

quant au **charbon**, malgré le contexte tendu sur l'approvisionnement électrique, son rôle est resté "*marginal*" (0,6% de la production).

Si le **gaz** est ainsi redevenu la **troisième source de production d'électricité**, devant l'éolien terrestre, l'appel aux fossiles n'a pas atteint les niveaux redoutés. Malgré leur hausses, les émissions de GES demeurent inférieures à 2017.

RTE se félicite des progrès réalisés en 2022 dans le domaine des énergies **renouvelables** (éolien, solaire...), avec l'installation de 5 GW de moyens de production supplémentaires. Avec 87% de production d'électricité décarbonée, la France occupe le troisième rang en Europe, derrière la Suède et la Finlande. Pourtant, "*une accélération demeure indispensable pour atteindre les objectifs publics de la décennie 2020-2030*" en la matière.

## Abonnez-vous à nos lettres d'information

Votre adresse électronique (ex. : nom@domaine.fr)

---

S'abonner

En renseignant votre adresse électronique, vous acceptez de recevoir nos actualités par courriel. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment à l'aide des liens de désinscription ou en nous contactant.

**Suivez nous**  
**sur les réseaux sociaux**